

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Lea Nature BIOVIE pastilles lave vaisselle

N° de produit

DW2896 A/W

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Détergent lave-vaisselle

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiés sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

DISTRINAT avenue
Paul Langevin 17183
Périgny

Personne à contacter

Quintard Anne

Adresse e-mail

aquintard@leanature.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

02-10-2015

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Eye Dam. 1; H318

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger**Mention d'avertissement**

Danger

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Risques, etc.

Provoque des lésions oculaires graves. (H318)

Sécurité	Généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101). Tenir hors de portée des enfants. (P102).
	Prévention	-
	Intervention	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/docteur. (P310). EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. (P301+P330+P331). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).
	Stockage	-
	Élimination	-

▼ Contient

sodium carbonate peroxide, sodium silicate

2.3. Autres dangers

Autre étiquetage

-

Autre

COV

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM: sodium silicate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 13870-28-5 N° CER: 237-623-4 N° REACH: 01-2119485031-47-0000 N° d'indice: -
CONTENANCE: 15-25%
CLP CLASSIFICATION: Eye Dam. 1
H318

NOM: sodium carbonate peroxide
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 15630-89-4 N° CER: 239-707-6
CONTENANCE: 15-25%
CLP CLASSIFICATION: Ox. Sol./Sol 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1
H272, H302, H318

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

ATEmix(inhale, vapeur) > 20
ATEmix(oral) > 2000
Eye Cat. 1 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 6,0184 - 9,0276

Detergent:
15 - 30%: AGENTS DE BLANCHIMENT OXYGÉNÉS
0 - 5%: ENZYMES

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la médecine du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : les oxydes de carbone. certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact direct avec le produit répandu. Evitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Evitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Température ambiante, de 18 à 23°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

DNEL (sodium carbonate peroxide): 12,8 mg/cm² - Exposure: Dermal - Duration: Short term – Local effects - Workers
DNEL (sodium carbonate peroxide): 5 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term – Local effects - Workers
DNEL (sodium carbonate peroxide): 6,4 mg/cm² - Exposure: Dermal - Duration: Short term – Local effects - General population
DNEL (sodium silicate): 318 mg/kg/bw/day - Exposure: Dermal - Duration: Long term – Systemic effects - Workers
DNEL (sodium silicate): 11,12 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term – Systemic effects - Workers
DNEL (sodium silicate): 159 mg/kg/bw/day - Exposure: Dermal - Duration: Long term – Systemic effects - General population
DNEL (sodium silicate): 2,39 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term – Systemic effects - General population
DNEL (sodium silicate): 1,59 mg/kg/bw/day - Exposure: Oral - Duration: Long term – Systemic effects - General population

PNEC (sodium silicate): 7,5 mg/l - Exposure: Freshwater
PNEC (sodium silicate): 7,5 mg/l - Exposure: Marine water
PNEC (sodium silicate): 29,4 mg/kg - Exposure: Freshwater sediment
PNEC (sodium silicate): 29,4 mg/kg - Exposure: Marine water sediment
PNEC (sodium silicate): 1,47 mg/ kg dw - Exposure: Soil
PNEC (sodium silicate): 28 mg/l - Exposure: Sewage Treatment Plant

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

▼ Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous lors du travail avec le produit que du matériel d'endiguement se trouve à proximité immédiate. Utilisez éventuellement des cuvettes lorsque vous travaillez.

Equipement de protection personnel



Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

Mains

Portez des gants de protection. La situation de concrète de travail n'est pas connue. Contactez le fournisseur des gants pour obtenir de l'aide pour le choix d'un type de gants particulier. Notez que les gants élastiques s'étirent lors de leur utilisation. L'épaisseur des gants et leur durée de résistance aux déchirures est donc plus réduite. La température effective dans le gant est d'environ 35°C, tandis que le test standard EN 374-3 est effectué à 23°C. la durée de résistance aux déchirures est donc plus réduite avec un facteur 3.

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
solide	Blanc	Pas d'odeur	10,8	-	-
Modification d'état et vapeurs					
Point de fusion (°C)		Point d'ébullition (°C)		Pression de vapeur (mm Hg)	
-		-		-	
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie					
Point d'inflammation °C		Inflammabilité (°C)		Auto-inflammabilité (°C)	
-		-		-	
Limite d'explosivité (Vol %)		Capacités oxydantes			
-		-			
Solubilité					
Solubilité dans l'eau		n-octanol/coefficient d'eau			
Soluble		-			
9.2. Autres informations					
Solubilité dans la graisse		Autre			
-		N/A			

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Aucune particulière

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
sodium carbonate peroxide	Rat	LD50	Oral	1034 mg/kg
sodium silicate	Rat	LD50	Oral	2507 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

SECTION 12: Informations écologiques

▼12.1. Toxicité

Substance

sodium silicate
sodium silicate

Espèce

Daphnia
Fish

Test

EC50
LC50

Durée

48 h
96 h

Valeur

491 mg/l
> 500 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance

Aucune information disponible

Biodégradable dans l'environnement
aquatique

Test

Valeur

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance

sodium silicate

Potentiel bioaccumulable

Non

LogPow

Pas d'informations

BFC

Pas
d'informations

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de
Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

Notes

Code de restriction en tunnels

IMDG

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

EmS

MP**

Hazardous constituent

IATA/ICAO

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

ES

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-